

# Vivre à Chalonnais

voTRE magazine d'informations de la Ville de Chalonnais-sur-Loire

## CULTURE

Fête des vins  
les 23 et 24 mai

8



## ASSOCIATIONS

Kalonna Trail  
le 5 avril 2015

18



## INFOS PRATIQUES

Élections  
départementales  
22 et 29 mars

21



**DOSSIER :** Rocampaille  
livre ses secrets p.10

**COUET DAVY**  
Paysagiste

Création, Entretien  
Dallage, Clôture, Muret  
Arrosage intégré  
Contrat d'entretien

M. Couet  
06 62 44 11 29  
M. Davy  
06 62 98 20 30  
Tél. : 02 41 80 53 89  
Fax : 02 41 66 08 94  
couet.davy@orange.fr  
www.sarlcouetdavy.fr

7, rue du chêne Galant - 49290 CHALONNES S/LOIRE

Des Formations  
Au Fil de La Nature...

**Porte Ouverte**  
vendredi 22 mai  
de 17 h à 20 h

**mf Chalonnnes**  
Horticulture - Paysage - Maraichage - Viticulture - Œnologie - Pépinière

Par alternance :  
**BAC PRO**  
• Vigne et Vin  
• Horticulture Maraichage  
• Arboriculture  
• Pépinière

**CAPA**  
• Horticulture - Maraichage  
• Travaux Paysagers  
4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>  
Découverte de tous les métiers  
Partenariat avec les Compagnons

**mf Chalonnnes**  
10, avenue du 8 Mai 1945  
49290 CHALONNES S/LOIRE  
Tél. : 02 41 78 02 07

**MFR**

www.mfr-chalonnnes.org

*Votre tenue à l'occasion d'une cérémonie ...*

Eva Kayan  
Votre Nom (jean)  
Betty Barclay  
Paul Brial  
Olivier Philips...

**A. B.**  
Daniel Hechter  
Stones  
Bruno Saint Hilaire  
Fynch Hatton  
Digel...

**ANTOINE BARTHELEMY**  
LE VÊTEMENT PLAISIR

www.antoine-et-barthelemy.fr

**CHALONNES-SUR-LOIRE**  
43 QUAI VICTOR HUGO  
Tél. 02 41 78 02 29

Lundi 14h 18h.  
Du Mardi au vendredi 9h - 12h / 14h - 19h.  
Le samedi 9h - 13h / 14h - 18h30

Créez votre  
2<sup>ème</sup> paire  
à partir de 1€ de plus\*

1600  
combinaisons  
possibles

**Optic 2000**  
Une nouvelle vision de la vie

**J.Y. CHUPIN**  
42, rue du Vieux Pont  
CHALONNES/LOIRE  
02 41 78 01 29

LES INIMITABLES  
(1) voir conditions en magasin

**Tharreau**  
Énergies et Services

Le concept  
**BAIN / DOUCHE**  
Votre salle de bain  
un lieu de détente  
fonctionnelle

- Pompes à chaleur (géothermie-aérothermie)
- Eau Chaude Solaire
- Photovoltaïque
- Chaudières Bois-énergies
- Isolation - Ventilation
- Électricité

• Adaptabilité  
• Rénovation  
• Aménagement  
• Simulation 3D

**CHALONNES - LA POMMERAYE**  
02 41 77 85 85 E-mail : tharreau.es@orange.fr

Habitat facile à vivre

**Acces Mode**  
Look Bohème

www.accesmode-49.com

13 rue Carnot CHALONNES  
02 41 74 54 52

7 rue de la Lime BEAUPRÉAU  
02 41 63 65 60

**Servienergies**  
Maintenance des énergies

La maintenance, la mise en service le contrôle détaché\*  
pour les **pompes à chaleur** (aérothermie et géothermie)  
La climatisation, les **chambres froides** (suivi des contrats d'entretien)  
Le service aux **énergies renouvelables** (solaire, bois...)

\* suivant les normes en vigueur

8 bis, rue du Chêne Galant • Tél. : 02 41 77 35 13  
Port. : 06 17 46 42 64 • servienergies@gmail.com

**Artisans Plâtriers**

Plâtrerie - Cloisons sèches  
Isolation - Éco-isolation  
Carrelage - Faïence  
Terre cuite

**SARL DAVY - TUSSEAU**  
49 - CHALONNES SUR LOIRE

**Chape fluide agréé Belitex**

Tél. 02 41 78 20 80 • davy.tusseau@wanadoo.fr

**ENTREPRISE GÉNÉRALE DE TRAVAUX**  
PARTICULIERS - PROFESSIONNELS - INDUSTRIELS

Vous avez un projet ? Notre équipe s'occupe de tout ... de **A à Z**

Rénovation et neuf  
Maçonnerie - ravalement  
Charpente • Couverture  
Menuiserie

Plâtrerie • Electricité - Plomberie  
Carrelage • Peinture  
Aérothermie - Géothermie  
Aménagements extérieurs

Votre conseiller technico-commercial GUY BINEAU  
29 rue du Marais - 49290 Chalonnnes sur loire

**Artisanat Concept**  
Votre projet ou celui de vos clients

02 41 47 01 69 - 06 47 50 21 79  
www.artisanat-concept.fr

**COURANT SA**  
La Grande Chauvière 49 290 Chalonnnes sur Loire  
GPS : 47°19'52"N / 0°47'42"O

**VENTE DE GRANULATS EN VRAC**  
Matériaux de Construction  
Matériaux recyclés  
Sable alluvionnaire  
Graviers décors

**TRAVAUX PUBLICS**  
Viabilisation de lotissement  
Plate-forme de bâtiments :  
- agricoles  
- industriels  
- artisanaux  
Aménagements pour particuliers

**AB**  
CENTRALES :

Angers 47°30'44"N/0°28'18"O  
Chemillé 47°14'0"N/0°43'47"O  
Chalonnnes 47°19'52"N/0°47'42"O  
Cholet 47°05'22"N/0°55'5"O

**Anjou Béton**  
vous propose la vente de  
Béton prêt à l'emploi  
Graviers décors  
Matériaux de construction  
pour Professionnels - Particuliers  
et vous accueille du lundi au vendredi  
de 7h30 à 16h30

Tél. 02 41 78 16 33 carrière@tpcourant.fr - www.tpcourant.fr

**COUVERTURE - ZINGUERIE**  
Plomberie - Chauffage - Électricité - Ramonage  
Énergies renouvelables

**S.A.R.L. BERNIER - ALLIOT**  
NEUF et RÉNOVATION - INSTALLATIONS - DÉPANNAGE

25 rue des Rouleaux  
49290 CHALONNES-SUR-LOIRE  
Tél. : 02 41 78 20 50  
Fax : 02 41 80 47 62  
henri.bernier@orange.fr



**Stella DUPONT,**

MAIRE DE CHALONNES-SUR-LOIRE,  
CONSEILLÈRE GÉNÉRALE DE MAINE-ET-LOIRE



## Mairie Pratique

### Des services à votre service !

#### HÔTEL DE VILLE

- **Accueil**  
02 41 74 10 81 • mairie@chalennes-sur-loire.fr

#### HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

- **Accueil**  
Du lundi au vendredi de 9h à 12h15 et de 14h à 17h30  
Le samedi de 9h à 12h (permanence Etat Civil)
- **Services techniques**  
Les mardis et mercredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30, le vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30

#### SERVICE DES SPORTS

- 02 41 74 10 81 • sport@chalennes-sur-loire.fr

#### SERVICES ENFANCE ET JEUNESSE

- **Centre de loisirs des Goulidons**  
02 41 78 03 58 • goulidons@chalennes-sur-loire.fr
- **Accueil périscolaire**  
02 41 78 51 11 • periscolaire@chalennes-sur-loire.fr
- **Multi-accueil**  
02 41 78 19 82 • multiaccueil@chalennes-sur-loire.fr
- **Relais Assistanes Maternelles (RAM)**  
02 41 74 11 72 • ram@chalennes-sur-loire.fr
- **Espace jeunesse : le SPOT**  
02 41 44 85 69 • lespot@chalennes-sur-loire.fr

#### SERVICES SOCIAUX

- **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)**  
02 41 74 10 82 • ccas@chalennes-sur-loire.fr  
Le lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h,  
le mercredi de 9h à 12h, le vendredi de 9h à 12h  
et de 14h à 16h
- **Foyer Soleil**  
02 41 78 23 39

#### SERVICES CULTURELS

- **Médiathèque et ludothèque**  
02 41 78 04 33 • mediatheque@chalennes-sur-loire.fr
- **Service culturel**  
02 41 74 10 81 • luc@layon.org  
katia.dalaine@chalennes-sur-loire.fr

#### SERVICES OUVERTS UNIQUEMENT EN SAISON (DE JUIN À SEPTEMBRE)

- **Piscine**  
02 41 78 03 68 • sport@chalennes-sur-loire.fr
- **Camping**  
02 41 78 02 27

"Nous avons vécu les 7 et 11 janvier derniers des moments terribles, dramatiques et extrêmement traumatisants. Traumatisme personnel, individuel, mais aussi collectif, celui de la nation entière et même au-delà de nos frontières. L'État français, des journalistes, des forces de l'ordre, la communauté juive ont été attaqués, dans des proportions jamais égalées. L'exécution de toute la rédaction d'un journal ne s'est jamais produite de par le monde, même dans les pays où exercer le métier de journaliste, c'est risquer sa vie tous les jours. L'exécution de sang froid en pleine rue de forces de l'ordre, qui plus est, filmée et diffusée par les médias, c'est aussi quelque chose qui nous frappe et nous traumatise. Les prises d'otages d'hier, dont une à caractère clairement antisémite, sont venues accentuer nos angoisses et notre traumatisme. Nous sommes choqués, affectés, blessés. La liberté de la presse, notre liberté d'expression ont été visées. Un de nos droits fondamentaux. Cela nous touche au cœur, au cœur de notre citoyenneté, nous citoyens français libres et égaux en droits. Nous avons été unis dans le deuil et l'émotion, il faut continuer à faire vivre cet élan, ce mouvement.

J'ai une pensée pour le peuple musulman de France, qui lui aussi est attaqué indirectement, par ces terroristes qui utilisent Allah et Mahomet pour justifier leur haine et leur folie meurtrière. L'Islam est une religion d'amour et de paix dont nous méconnaissons les principes. Je pense qu'enrichir notre culture de l'histoire et des fondements des Religions serait bénéfique à notre vie ensemble, serait bénéfique à la société française dans son ensemble. Les intégrismes se nourrissent de la méconnaissance, mais aussi de toutes les formes de misères : sociales, culturelles, familiales, psychologiques. Pour agir contre l'intégrisme, il faut agir sur tous ces volets en même temps. La tâche est ardue.

Rester unis dans la fraternité pour défendre notre République Laïque respectueuse de nos différences, pour défendre nos libertés et notre liberté d'expression, c'est la meilleure réponse que nous pouvons apporter à ce drame que la nation vient de vivre. Nous avons chacun un rôle à jouer. Nous ne devons plus laisser s'exprimer sans réagir des propos racistes, xénophobes, antisémites. Nous en sommes tous témoins, chacun dans notre quotidien. Il faut dire stop, non à ces discours de haine. C'est aussi, de cette manière, que nous pourrions renforcer notre fraternité et lutter pour notre liberté", extrait du discours du Maire le 10 janvier 2015.

Concrètement, nous allons soutenir des initiatives locales, en particulier auprès des enfants pour rappeler les principes de la laïcité, et auprès de tous les Chalonnais pour mieux connaître les religions et leur histoire.

## VIVRE À CHALONNES N°20

Hôtel de ville - BP 40 088 - 49290 Chalennes-sur-Loire - Tél. 02 41 74 10 81 • Directrice de la publication : Stella Dupont, Maire de Chalennes, Conseillère Générale de Maine-et-Loire  
Rédacteur en chef : Philippe Ménard, élu en charge de la communication • Rédaction : service communication, services municipaux, associations  
Tirage : 3 500 exemplaires • Crédits photos : Mairie de Chalennes, Fotolia, associations • Réalisation et création : **STUDIO RICOM** www.studioricom.com, Cholet  
Régie publicitaire : Myriam Bouchaud, Chaufefonds-sur-Layon • Impression : LGL Imprimerie, Trélazé • ISSN : en cours.



De gauche à droite :  
Elisabeth Dupont-Gallienne, Angélique Cordier



## Espace emploi, un pôle de proximité dédié aux demandeurs d'emploi et aux entreprises du territoire



L'équipe accueille tous les publics, les demandeurs d'emploi, quel que soit leur âge, les salariés, pour une recherche d'emploi, de formation

**L'Espace Emploi a ouvert ses portes en janvier dernier, après une phase d'étude et de diagnostic pilotée par la Communauté de Communes Loire-Layon. Nous avons rencontré Elisabeth Dupont Gallienne, coordinatrice de la structure.**

### PRÉSENTATION DU PROJET ET DES OBJECTIFS

La réflexion sur la mise en place d'un service de proximité pour tous les demandeurs d'emploi du territoire a émergé lors d'une réunion entre élus et professionnels de l'insertion à l'échelle du canton. Les élus se sont interrogés sur l'offre de service existante proposée aux moins de 26 ans par la Mission Locale et le défaut d'accompagnement pour les plus de 26 ans. Un 2e constat concernait les offres d'emploi des entreprises. Comment les centraliser, les diffuser auprès des demandeurs d'emploi et faire en sorte que l'offre et la demande se rencontrent ?

Le projet de l'Espace Emploi est né, avec le souhait de renforcer les missions de conseil et d'accompagnement, de créer un réseau de professionnels, de diffuser les offres de façon optimale et de capter tous les publics. On ne peut pas travailler et fonctionner seuls, on a besoin de centraliser les informations, de se concerter pour créer une dynamique, mettre en place des outils partagés, avoir une vision globale des demandeurs d'emploi du territoire Loire-Layon et des offres des entreprises. La Communauté de Communes Loire-Layon qui porte et finance l'Espace Emploi a signé une convention de partenariat avec Pôle Emploi et bénéficie d'un cofinancement de la DIRECCTE (Direction des entreprises, de la consommation, du travail et de l'emploi) pour une durée d'un an. La Communauté de Communes a élaboré le projet, assuré la recherche de financement et contractualisé avec Pôle Emploi.

### QUE PROPOSE AUJOURD'HUI L'ESPACE EMPLOI AUX DEMANDEURS D'EMPLOI ET AUX ENTREPRISES ?

L'équipe accueille tous les publics, les demandeurs d'emploi, quel que soit leur âge, les salariés, pour une recherche d'emploi, de formation, et les entreprises en tant que relais de proximité pour favoriser le recrutement local et se positionner comme interlocuteur privilégié en proposant des profils et des compétences.

Concrètement, nous assurons l'animation de l'espace avec un affichage des offres, un suivi des cv des demandeurs d'emploi avec une actualisation mensuelle, des infos pratiques sur la formation, le transport, la santé... Nous avons également un rôle de conseil et d'accompagnement pour les demandeurs d'emploi, à qui nous proposons des entretiens individuels. Ils peuvent sur place consulter les offres, être aidés pour réaliser leur cv et lettre de motivation, s'inscrire et s'actualiser sur le site de Pôle Emploi, être présents sur les réseaux sociaux professionnels.

### APRÈS 2 MOIS D'OUVERTURE, QUEL EST LE BILAN ?

L'Espace Emploi accueille en moyenne 45 personnes par semaine. Les premiers retours sont positifs. Le mois dernier, un demandeur d'emploi de plus de 26 ans nouvellement accompagné nous a fait cette réflexion « enfin on a quelqu'un qui est là, qui nous écoute, qui nous oriente, nous fait des propositions et ouvre des portes que nous n'aurions jamais pu franchir seul ». La mission de l'Espace Emploi prend aujourd'hui tout son sens.

Tout cela s'appuie sur un travail collaboratif avec Pascal Coatrieux et Alexandre Rousseau, en charge du développement économique à la Communauté de Communes Loire-Layon et Paul Germon, vice-président. Nous avons un objectif commun de dynamiser le territoire, notamment sur la thématique de l'emploi et nous sommes complémentaires », précise Elisabeth Dupont-Gallienne

**DES PROJETS ?** L'équipe qui anime l'Espace Emploi souhaite une évolution permanente des services, se questionne pour développer de nouvelles idées, se fixe des objectifs et répond au mieux aux attentes des demandeurs d'emploi et des employeurs.

L'Espace Emploi est aussi un lieu d'animation à faire vivre.

### CONTACT

18 rue Fleury - 02 41 74 10 85

Mail : [contact.espaceemploi@orange.fr](mailto:contact.espaceemploi@orange.fr)

Horaires : Lundi et Vendredi : 9h - 12h - Mardi, Mercredi, Jeudi : 9h 12h et 14h - 17h



## Rencontres pour l'Emploi : plus de 600 visiteurs pour la 3<sup>e</sup> édition



Les Rencontres pour l'Emploi, organisées par la Communauté de Communes Loire-Layon, en partenariat avec l'Espace Emploi, s'adressent aux jeunes en formation, aux demandeurs d'emploi et aux salariés en reconversion professionnelle.

Cette année, l'accent a été mis sur les contrats de professionnalisation. Ce 3<sup>e</sup> rendez-vous en février a connu un beau succès avec plus de 600 visiteurs venus rencontrer les entreprises du secteur, les partenaires de l'emploi, participer à des tables rondes.

Les entreprises ont vu de nombreux candidats, pour des emplois, des contrats en apprentissage. Les partenaires félicitent la Communauté de Communes pour la qualité de l'organisation. Parmi les retours on a pu noter « ce forum nous a permis de faire connaître l'entreprise et de connaître

les autres entreprises », « l'organisation et l'installation des stands ont permis d'être proche des visiteurs », « une forte employabilité des demandeurs d'emplois et une qualité des CV observés sur ce forum ».

Côté demandeurs d'emplois, les retours sont également très positifs. Les rencontres directes avec des employeurs potentiels sont appréciées, une meilleure visibilité sur les entreprises locales, la préparation de concours, l'exploration de pistes nouvelles et intéressantes en termes d'emploi et de formation. « J'ai été écoutée et orientée, j'ai repris confiance », « J'ai proposé ma candidature à des entreprises auxquelles je n'avais peut-être pas forcément pensé », « Les renseignements, le contact, la mise en situation face à un employeur m'ont permis de me remettre dans le bain, d'anticiper et d'approfondir mon projet ».

### LE CAMION-POPOTE S'INSTALLE À CHALONNES !

Installé à Chalennes depuis le mois de novembre, le Camion-Popote est le nouveau bon plan gourmand de Chalennes... Cuisine maison (ou plutôt camion !) préparée à base de produits locaux... Une alternative aux déjeuners sur le pouce ! Ici, « tout est fait camion », le matin même, comme à la maison, avec les tours de main, le goût, un peu d'imagination ...

Les producteurs des environs ont leurs noms à côté du plat du jour ! Au menu de chaque jour et au fil des saisons, des mets variés, simples et savoureux : soupes (l'hiver), salades (l'été), mijotés (rougail saucisse, couscous boulettes...) ou gratins (lasagnes de légumes, moussaka...) ou petits desserts...

Le camion-popote est installé à Chalennes mardi et vendredi midi, zone de l'Eperonnerie (rue du Chêne Galant, parking d'ERB)

Vous pouvez commander au Camion-Popote pour vos événements privés !  
Pour en savoir plus et voir les menus du jour : <http://le-camion-popote.e-monsite.com/>



### EN BREF

#### LES TRAVAUX DU CAMPING BIENTÔT TERMINÉS

Le printemps marquera normalement la fin des travaux d'aménagement du bâtiment camping.

L'ensemble des travaux a été réalisé essentiellement par des entreprises locales. Les travaux intérieurs n'ont pas pris de retard et les extérieurs sont quasiment terminés en espérant qu'aucune crue de viendra les reporter.

Le service espaces verts de la Ville prépare actuellement les plantations pour l'ouverture prochaine du camping prévue en mai.



### NOUVEAU

#### PSYCHOLOGUE

Tessy Majerus-Frisch  
28 rue Saint-Maurille  
Tél. 06 68 26 95 97

#### SH TATOO CRÉATION : TATOUAGE ET MAQUILLAGE PERMANENT



Fin 2014, Sandrine Hébé, tatoueuse professionnelle, a rejoint le studio Thème peau, au 11 rue de la Justice, pour sa première installation.

Issue des métiers du graphisme Sandrine réalise vos tatouages sur mesure à partir d'une idée, d'un modèle et vous conseille. Chaque tatouage est unique et personnalisé. Côté hygiène le matériel est garanti stérile et à usage unique.

Dans son atelier, Sandrine Hébé vous propose également le maquillage permanent : sourcils, lèvres, eye-liner.

#### CONTACT

11 rue de la Justice  
06 28 23 56 15



## L'ABC de la Nature : une démarche avec les habitants pour la création d'un atlas de la biodiversité à Chalonnes



La biodiversité se découvre dans les endroits parfois les plus insolites

**Dans le cadre du lancement de l'Atlas de la Biodiversité Chalonnaise, des prospections de terrain ont été engagées cette année afin d'approfondir la connaissance de la faune et flore locale.**

Pour conduire à bien cette mission, Dorian Angot, étudiant en Licence, se chargera d'inventorier amphibiens, libellules et autres papillons entre mars et août.

Cette démarche scientifique repose étroitement sur la collaboration des habitants qui accepteraient d'ouvrir les portes de leur propriété pour compléter les connaissances chalonnaises ; la biodiversité se découvre dans les endroits parfois les plus insolites (jardins, mares, etc.)

Merci de contacter la mairie si vous souhaitez participer à cette démarche participative.

En outre, des sorties nature sont programmées, vous invitant à partager des instants naturalistes.

- Vendredi 3 avril 2015 (soirée) : à la découverte des grenouilles, crapauds et tritons
- Samedi 9 mai (matinée) : vous avez dit reptiles ?
- Samedi 30 mai (après-midi) : la flore des quais et du bourg de Chalonnes
- Samedi 13 juin (après-midi) : la grâce des demoiselles et libellules
- Samedi 11 juillet (après-midi) : à la rencontre des papillons

Les horaires et les lieux de rendez-vous vous seront précisés ultérieurement (presse, site de la Ville, facebook).

**Renseignements :** [biodiversité@chalonnes-sur-loire.fr](mailto:biodiversité@chalonnes-sur-loire.fr)

### UNE CIRCULATION APAISÉE SUR LES ROUTES DE L'ÎLE

L'île de Chalonnes, la plus grande île de Loire habitée, dispose d'un ensemble de petites voies desservant les hameaux, les fermes et les maisons isolées.

Ce cadre champêtre est également un

parcours apprécié des utilisateurs de la Loire à Vélo. A la demande des habitants, la Ville a mis en place une signalisation adaptée : 50km/h maximum sur les routes de l'île et 30km/h dans les petits hameaux, avec une exception sur la route de St

Georges à la Basse île où la limitation sur cette portion est de 70km/h.

Les îliens ont confectionné des panneaux mobiles ludiques rappelant la présence d'enfants aux abords des habitations.



## Quartier des ligerais



### OÙ EN EST-ON ?

Depuis plusieurs années, le marché de l'immobilier neuf fonctionne au ralenti au niveau national, il en est de même dans le département de Maine-et-Loire.

### QU'EN EST-IL À CHALONNES, AU LOTISSEMENT DES LIGERAI ?

75 lots libres de constructeur sont en vente depuis janvier 2013, ainsi que 24 logements sociaux. Il était prévu de commercialiser l'ensemble en 5 ans, soit 15 lots libres par an. Au 31/12/14, 21 lots sont vendus et 4 compromis sont signés, soit 25 lots en tout. « Il était prévu de vendre 30 lots en 2 ans, nous en sommes donc à 25. A Chalonnnes, on constate, comme partout, un ralentissement de la demande de terrains à bâtir, mais on mesure aussi que **notre Ville est attractive** car nous sommes proches des objectifs fixés », commente le Maire, Stella Dupont. Un collectif de 10 appartements est, par ailleurs, en cours de construction.

Néanmoins, par soucis de prudence compte tenu du contexte incertain du marché de l'immobilier, il a été décidé d'allonger de trois ans la période prévisionnelle de commercialisation. Ainsi, l'emprunt relais nécessaire pour financer l'intégralité de l'opération a été augmenté de 300.000 €. Pour mémoire, le montant global de l'opération du lotissement s'élève à 2.745.000 €.

99 €/ m<sup>2</sup>  
Terrains de 244 à 694 m<sup>2</sup>

Tél : 02 41 18 21 31

### EN BREF

#### URBANISME : OBLIGATION D'ENDUIRE LES MURS EN PARPAING

De nombreux terrains privés présentent aujourd'hui, côté rue, une clôture en parpaings ou en béton non enduit. Au regard du règlement d'urbanisme, les parements bruts de murs ne sont pas autorisés. Des propriétaires ont déjà satisfait à cette obligation.

La commune, après un inventaire des terrains concernés, adressera très prochainement un courrier aux propriétaires les invitant à régulariser cette situation, au regard des règles d'urbanisme.

Les services techniques de la Ville se tiendront à disposition des propriétaires pour tout renseignement utile à la mise en œuvre des enduits.



### ÉLAGAGE DES PLATANES DU QUAI VICTOR HUGO

Fin février, le service espaces verts de la Ville a élagué les grands platanes du quai Victor Hugo. Cet entretien intervient environ tous les 10 ans. Une taille "douce" a été préférée aux coupes antérieures dites en "tétard" où on ne laisse que les troncs.

Un seul agent est habilité à évoluer dans les arbres pour couper les branches, moyennant un équipement spécifique pour se protéger de la tronçonneuse. Au sol, l'équipe débite le bois et le charge dans les tracteurs pour le déposer en déchèterie.

La semaine s'est terminée par un grand nettoyage au souffleur pour éliminer la sciure tombée entre les pavés.



### RÉFECTION DU MURET DU CIMETIÈRE

En janvier, les agents du service voirie de la Ville ont remonté en pierres apparentes un muret du cimetière pour plus d'esthétisme. Précédemment démonté pour terminer le mur de clôture côté rue du Petit Anjou, il n'avait pas jusqu'à présent été reconstruit.





## En 2015, la Fête des Vins change de saison et de cap !



C'est cet esprit généreux qui a inspiré l'aventure de l'exportation de nos vins locaux, et la Fête des Vins 2015 vous réserve bien des surprises

**23 et 24 mai 2015, direction les quais chalonnais, au pied de sa majesté le fleuve royal La Loire... Vous remonterez le temps jusqu'au 18<sup>ème</sup> siècle pour revivre l'histoire du Grand Embarquement.** Les vins d'Anjou étaient alors transportés vers Nantes pour voguer vers les horizons du monde et réjouir bien des peuples. C'est cet esprit généreux qui a inspiré l'aventure de l'exportation de nos vins locaux, et la Fête des Vins 2015 vous réserve bien des surprises ! Un vent nouveau soufflera sur cette 56<sup>ème</sup> édition.

Installée depuis 12 ans sur le quartier du Marais et dans la salle Calonna, la Fête des Vins revient près du lieu de sa création en 1960. Soucieux de pérenniser cette fête majeure du département et entièrement dédiée à la promotion des vins d'Anjou, le comité organisateur, présidé par Dominique Pairochon, a souhaité répondre aux nouvelles attentes des publics et optimiser la présentation du millésime. Il était souhaitable de revoir l'ensemble des fondamentaux de cet événement traditionnel et de le programmer à une date plus appropriée que la période de fin février. Après avis consultatif auprès des vignerons, cette initiative a été accueillie positivement. Ainsi le comité organisateur, avec le soutien de la Municipalité, vous invite à découvrir la Fête des Vins 2015 !

Les 23 et 24 mai, en partenariat avec la Batellerie de Loire, bienvenue au Grand Embarquement des Vins d'Anjou sur les quais de Chalonnais... C'est dans ce décor propice au réveil des traditions et richesses des terroirs de l'Anjou que trois événements rythmeront ces journées :

- Les bateaux de Loire viendront s'amarrer aux quais pour la découverte des appellations
- Arrivée par la route des productions locales.
- Mariage de nos vins avec un met choisi et banquet ouvert aux visiteurs.

Vous retrouverez les animations qui ont contribué à la notoriété de cette Fête des Vins comme l'élection de Miss Anjou, le défilé des créateurs, le marché de producteurs de pays, des démonstrations culinaires associant vins et produits d'Anjou, le vide-greniers, les expositions commerciales...

Pour le lancement officiel de cette nouvelle formule, nous avons besoin de votre soutien. Cette 1<sup>ère</sup> reconstitution de l'embarquement des vins d'Anjou devra son succès à votre présence, à votre curiosité gustative, à votre convivialité. Le millésime 2014 s'annonce merveilleux ! Parole de vignerons de Loire-Layon ! Alors nous comptons sur vous pour contribuer à nos côtés à sa promotion à travers un événement nouveau et exceptionnel les 23 et 24 mai 2015 sur les bords de Loire à Chalonnais.

### FESTIVAL « REGARDS SUR LE CINÉMA EUROPÉEN » DU 18 AU 31 MARS

La 6<sup>ème</sup> édition du Festival « Regards sur le Cinéma Européen » se déroulera du 18 au 31 mars 2015 dans les cinémas de Chalonnais sur Loire, La Pommeraye et Ingrandes. Le festival fonctionnant en partenariat avec le Festival Premiers Plans d'Angers, le jeudi 26 mars sera projeté dans un des 3 cinémas le Prix du Public de l'édition 2015.

### FESTIVAL BD : LE SUCCÈS EST TOUJOURS AU RENDEZ-VOUS

Pour sa 28<sup>e</sup> édition, le festival de BD connaît toujours le même succès avec près de 4 000 visiteurs le temps d'un week-end. Le concours amateur, très attendu, avait pour thème « c'est pas ma guerre ». Il a rassemblé 28 dessinateurs amateurs. François Dalibot remporte le 1<sup>er</sup> prix des talents confirmés plus de 20 ans, Benoît Bourgerie remporte le 1<sup>er</sup> prix des talents juniors (16/20 ans), Léa Fressinaud remporte le 1<sup>er</sup> prix des jeunes talents (14/16 ans) et Quentin Daudet remporte le prix du public.

Les visiteurs ont apprécié la proximité avec les auteurs, la découverte d'artistes émergents, la présence de librairies spécialisées comme « Au repaire des héros » d'Angers, de pouvoir suivre le travail des jeunes dessinateurs du concours amateur, l'exposition sur les machines, thème de cette 28<sup>e</sup> édition, et ont été émerveillés par les poupées machines musicales d'Armel Plumier. Le succès du festival repose aussi sur une équipe de bénévoles très investie qu'il convient de remercier pour tout le travail fourni chaque année.



## Un été à l'Horizon, la belle saison culturelle

En continuité de la programmation Villages en Scène, la 3<sup>e</sup> saison culturelle aura lieu de mai à septembre, entre théâtre de rue, concerts, projection de films, danse, cirque, spectacle burlesque ou fresque historique.

### ZOOM SUR LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS

#### • 7 AVRIL : « RIEN À DIRE »,

Théâtre sans parole, compagnie Léandre Ribera, 20h30, espace ciné. Tarif 12 €, réduit 10 €, super réduit 8 €. Spectacle Villages en Scène, réservations [www.villages-en-scene.fr](http://www.villages-en-scene.fr)

#### • 30 MAI : « HORIZON DANSE »,

Une journée thématique sur la danse dans tous ses états ! compagnies professionnelles, groupes de danse amateurs, s'invitent sur l'espace public. **Gratuit.**

- **15h à 17h, parvis de l'Hôtel de Ville :** place aux danseurs amateurs, en complicité avec l'école de danse de Caroline Jolivot, Carole Bonneau et bien d'autres encore.

- **A 11h30, place de la Serrerie et à 22h parvis de la Halle des Mariniers :** « Mad Men », compagnie Chute libre. Danse, hip hop. Tout public.

- **A 12h et à 19h, place de la Serrerie :** « 500 », compagnie Ke Kosa. Danse. A 20h30, espace ciné : "Darkrise", compagnie Inkörper Company. Danse



### SERIE B

#### DU 22 AU 26 SEPTEMBRE 2015, CHALONNES ENTRE EN POLAR

Avec le groupe artistique Alice, en complicité avec les habitants de Chalonnnes et du Pays Loire Layon

#### COMMISSARIAT PROVISoire, RUE LAS CASES, QG D'ENQUÊTE...

Série B, c'est une nouvelle, « Crue », écrite avec les habitants sous la houlette bienveillante de l'auteur Ricardo Montserrat associé au groupe artistique Alice. Depuis septembre, Ricardo mène des ateliers de création au collègue St Exupéry avec des élèves de 4<sup>ème</sup>, à l'École Primaire Joubert, en collaboration avec les Sociétés Chalonnaises, le Foyer Soleil, Initiales, les Restos du Cœur... Crue sortira à la fin de l'automne 2015.

SERIE B, c'est un aussi spectacle fabriqué en ce moment par les artistes d'Alice en résidence dans la ville : Chalonnnes-sur Loire devient le décor du polar, les habitants, ses personnages. Ceux qui le souhaitent sont invités à participer à cette création en complices de jeu (we de jeu théâtre de rue), figurants (tournage participatif), « petites mains » avec les tricoteuses, l'atelier arts plastiques et la plasticienne du groupe Alice. Chacun joue le jeu à sa façon, dans sa singularité, son style et son histoire, vécue ou inventée !

Puis, du 22 au 25 septembre 2015, nous vous proposerons de suivre les traces de « la Petite », disparue... jusqu'au dénouement de l'affaire : le samedi 26 septembre.

#### LES PROCHAINS RDV DE SÉRIE B À CHALONNES SUR LOIRE

- **Ciné rencontre sur le thème du polar :** le 2 avril avec le film « 38 témoins » (tarif ciné habituel)
- **Week-end de jeu (théâtre de rue) :** 28 / 29 mars, 13 / 14 juin, 22 / 23 août (gratuit)
- **Week-end de tournage participatif :** 9 / 10 mai (gratuit)
- **Week-end de petites constructions :** 13 / 14 juin

*« Ses rives deviennent terres d'Afrique. Des aplats de vert. Le ciel s'empourpre. Le soleil avec volupté, caresse la surface de l'eau. La Loire frémit.*

*Elle s'offre au soleil. Elle se sait désirable : plonger dans sa fraîcheur, se perdre dans sa moiteur, dériver au fil de l'eau entre le ciel et la terre qui ne le rêve. Mais elle peut être perfide, car rebelle, personne ne la domine. Oui, en ce soir d'été, la Loire, cabotine, coule, dolente, suivant son bon plaisir, au fil de ses désirs. Libre. « Tout mon portrait ! »*  
songe LA GAMINE»,

Extrait d'écriture de la nouvelle.

### EXPOSITIONS

#### PROCHAINES EXPOSITIONS À LA MÉDIATHÈQUE

Juqu'au 18 avril :  
Claire Alary / Peinture  
24 avril au 13 juin : Pierre-Louis Martin / Photographies

### BD LA BOULE

Vous avez été nombreux à nous montrer votre soutien en participant aux souscriptions de l'album "La Boule" associant la Ville, l'association Calonn'Anim et Loïc Jombart, avec le soutien de la fondation Mécène et Loire, de la Région Pays de Loire, du Conseil Général et de la banque du Crédit Mutuel. Nous vous informons que nous venons de clore les souscriptions. Grâce à vous notre projet va se concrétiser, valorisant notre Ville, notre patrimoine et le 9e art. L'auteur avance à grand pas mais malgré tous nos efforts l'album ne sera malheureusement pas terminé pour le festival de Bande dessinée de Chalonnnes 2015. Nous avons donc pris la décision d'organiser un événement exclusif pour sa sortie auquel vous serez conviés et associés en priorité. Nous vous tiendrons bien évidemment informés de son avancée.  
A bientôt  
L'équipe de Calonn'Anim

#### MAXENCE PAINEAU EN STAGE AU SERVICE CULTUREL DE LA VILLE

Maxence Paineau prépare un master Culture, patrimoine et Tourisme à l'ESTUA d'Angers. Dans le cadre de sa formation, il effectue un stage au service culturel de la Ville jusqu'au 24 juillet. Il est encadré par Katia Dalaine, chargée de mission culture. Les missions de Maxence concernent le soutien logistique du Festival BD qui s'est déroulé fin février, la création d'un outil d'évaluation des actions culturelles, la mise en route de la saison Horizon et le suivi de l'aventure Série B avec la Compagnie Alice.





## De nouvelles fouilles sur le site paléolithique de Roc-en-Pail

Au cours de l'été 2014, une équipe d'archéologues a entrepris une fouille sur la commune de Chalonnes, à proximité du hameau de Rocampaille. Certains Chalonnais se souviennent encore des recherches menées sur le site préhistorique de Roc-en-Pail dans les années 1940-1950 puis en 1969 par le Dr. Gruet, figure éminente de l'archéologie dans le Maine-et-Loire.

A la tête d'une petite équipe de bénévoles, tous étudiants en archéologie, Sylvain Soriano, archéologue au CNRS, a entrepris de nouvelles fouilles sur ce site paléolithique classé au titre des Monuments historiques depuis 1978. L'histoire de ce site est étroitement liée au développement de l'industrie de la chaux dans la région au cours du 19<sup>e</sup> siècle puisque c'est en aménageant un accès à la carrière qu'il a été découvert, en 1870 ou 1871.

Depuis des décennies déjà dans la région, les fissures et cavités recoupées par l'exploitation du calcaire pour alimenter les fours à chaux livraient des ossements fossiles de grande faune paléolithique (mammouth, cheval, bovidés) mais là, la découverte d'outils en pierre taillée donnait une autre dimension au site de Roc-en-Pail. Le Docteur Farge, d'Angers, fait terrasser quelques ouvriers mais aucune fouille systématique n'est organisée. Jusqu'au tout début du 20<sup>e</sup> siècle, quelques érudits locaux (ingénieur, médecin, pharmacien) décrivent avec plus ou moins de précision ces découvertes et quelques-uns des vestiges, conservés dans nos musées et institutions d'enseignement supérieur, ont traversé le siècle dernier.

C'est ainsi que Sylvain Soriano a pu retrouver dans les collections du Musée d'archéologie nationale à Saint-Germain-en-Laye quelques outils en silex récoltés par le Docteur Farge et Ernest d'Acy, un de ses amis parisiens et paléontologue. L'exploitation industrielle se poursuivant, la topographie des lieux est bouleversée et le site tombe dans l'oubli. Il faut attendre le début des années 1940 pour que Michel Gruet retrouve le site et y fouille à plusieurs reprises jusqu'en 1956, puis une dernière fois en 1969 afin de présenter ce site aux participants d'un congrès international de géologues du Quaternaire qui se tenait à Paris.

Les articles qu'il a publiés décrivent un site présentant plusieurs couches archéologiques attribuées au Paléolithique moyen et, dans une moindre mesure, au Paléolithique supérieur. La plus ancienne occupation du site pourrait remonter à environ 100 000 ans.

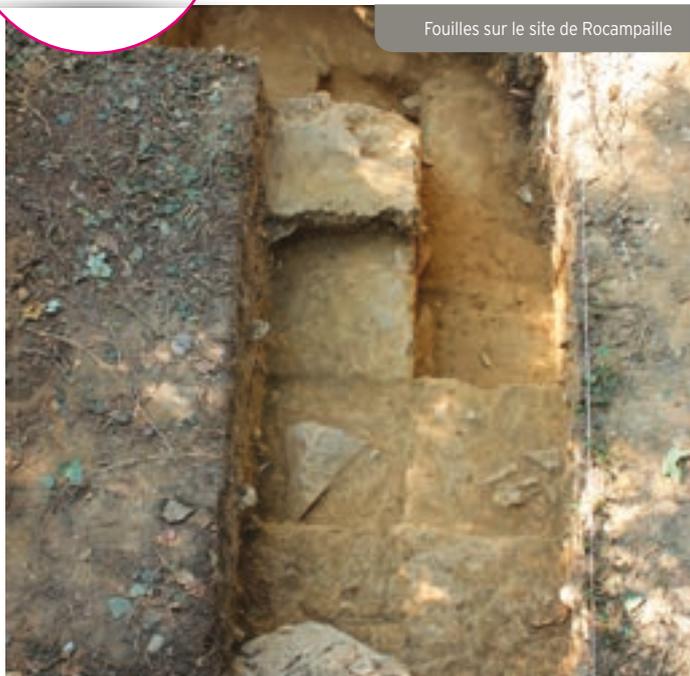


...la découverte  
d'outils en  
pierre taillée  
donnait  
une autre  
dimension au  
site de  
Roc-en-Pail

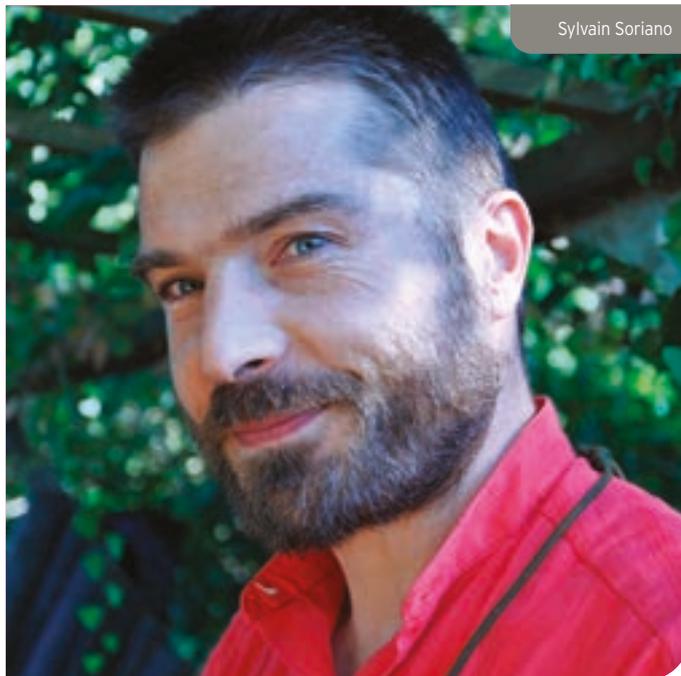


## Rencontre avec Sylvain Soriano, archéologue

Fouilles sur le site de Rocampaille



Sylvain Soriano



### **Dans les années 1940-1950, un premier expert a conduit des fouilles sur le site de Rocampaille à Chalonnnes. Pourquoi Chalonnnes ? Quelle a été la nature de ces recherches et qu'a-t-il été trouvé à l'époque ?**

Ce n'est pas le hasard qui a conduit le Dr. Gruet à entreprendre des recherches archéologiques à Roc-en-Pail. Il était le petit-fils de Louis Davy, géologue et ingénieur des mines dans la région, qui a été parmi les premiers à publier un article relatant la découverte de vestiges paléontologiques à Roc-en-Pail. C'était en 1895.

S'appuyant sur les carnets de notes de son grand-père, le Dr. Gruet se met à la

recherche du site dès 1941 et y parvient en 1943. Avec l'accord des autorités et des propriétaires, il mène alors des fouilles pendant plusieurs années, recueille des vestiges préhistoriques (outillages en pierre taillée, ossements) et décrit la superposition des couches (stratigraphie) dans deux carnets de fouille. L'ensemble de ses découvertes est désormais conservé au Muséum des Sciences naturelles d'Angers.

### **Pourquoi aujourd'hui la communauté scientifique s'intéresse-t-elle particulièrement au site de Rocampaille ? Quel est la nature du travail que vous avez mené ? Qu'avez-vous découvert ?**

C'est en réalisant une évaluation des collections archéologiques attribuées au Paléolithique moyen dans les musées de la région Poitou-Charentes et en cherchant des éléments de comparaison dans les départements limitrophes que nous avons mesuré l'intérêt du site de Roc-en-Pail. C'est un site majeur pour la connaissance du Paléolithique moyen car il est le seul pour toute la région Pays-de-la-Loire à présenter une stratigraphie aussi étoffée, avec au moins six ou sept couches archéologiques superposées. Ensuite, il est aussi le seul site du Centre-Ouest de la France à avoir livré des restes d'homme de Neandertal et ma collaboratrice Christine Verna, anthropologue, a déjà présenté dans deux congrès les résultats de l'étude de ces restes humains que le Dr. Gruet avait découvert. Enfin, il y a actuellement un intérêt scientifique accru pour la fin du Paléolithique moyen, autour de 50 000/40 000 ans, et Roc-en-Pail enrichira certainement un débat qui est pour l'instant surtout alimenté par des travaux qui portent sur des sites du Sud-Ouest.

L'été dernier, nous avons réalisé trois sondages sur le site, c'est à dire une fouille d'ampleur limitée, de façon à retrouver l'emplacement des travaux de notre prédécesseur et évaluer le potentiel du site. Nous avons atteint les objectifs fixés et nous avons déjà observé que la stratigraphie était plus complexe que

ne l'envisageait le Dr. Gruet. Les couches archéologiques rencontrées jusqu'à présent se rapportent à la fin du Paléolithique moyen et contiennent des vestiges abandonnés par les hommes de Neandertal qui ont occupé le site : des outils en pierre taillée et les ossements des animaux consommés, du Renne essentiellement comme le montre l'étude archéozoologique de Bénédicte Voeltzel. Nous n'avons pas encore de datation mais par comparaison avec le Sud-Ouest de la France, on peut estimer l'âge de ces occupations entre 60 000 et 40 000 ans. De façon inattendue, grâce au tamisage à maille fine des sédiments fouillés, nous avons pu recueillir de très abondants ossements de rongeurs qui, bien sûr, n'ont pas été consommés par les hommes.

Naturellement présents dans les couches archéologiques, ils sont de très bons témoins des conditions climatiques. Selon Loïc Lebreton, qui en assure l'étude, l'environnement de ces dernières occupations était steppique et froid. Par ailleurs, les géomorphologues de l'équipe, Michel Rasse et Dominique Todisco, ont démontré qu'il n'y avait pas à Roc-en-Pail d'abri sous roche comme l'écrivait le Dr. Gruet. Les hommes se sont donc installés à de multiples reprises au pied d'un coteau calcaire assez escarpé, sur un terrain qui descendait en pente douce vers la rivière.



### Le site a-t-il été entièrement exploré ou reste-t-il beaucoup de travail à venir ?

A vrai dire, malgré les fouilles du Dr. Gruet, nous ne connaissons pas totalement l'extension du site mais il est probable que des occupations préhistoriques puissent être conservées en profondeur tout au long de l'ancien coteau calcaire, c'est à dire du hameau de Rocampaille à celui du Fourneau-Noble. Nous savons par ailleurs qu'il y a des vestiges préhistoriques jusqu'à cinq mètres de profondeur.

Nous avons donc amplement de quoi travailler et il en restera pour de futures générations d'archéologues.

### Quels sont vos projets pour ce site? (fouilles à poursuivre, lien avec le public, expos, animations...)?

Les sondages que nous avons menés au cours de l'été 2014 nous ont permis de mesurer le potentiel du site et aussi de prendre conscience des limites des observations de notre prédécesseur. Nous préparons désormais un projet de fouille pour trois années qui pourrait débuter en 2016. En général, quatre à cinq semaines de fouille par an permettent d'alimenter notre travail pour le reste de l'année. Nous fouillerons en priorité les couches de la fin du Paléolithique moyen, dont un des membres de l'équipe, Jean-Philippe Faivre, est spécialiste des outillages lithiques\*, afin de comparer les traditions et les comportements des occupants de Roc-en-Pail avec ceux de leurs contemporains, en particulier plus au sud-ouest, en Charente et en Périgord. Pour atteindre les couches les plus profondes du site, il est probable que nous devions poursuivre la fouille pendant trois années supplémentaires ou même plus.

Depuis l'origine du projet, le Muséum des Sciences naturelles d'Angers accompagne notre travail sur le matériel archéologique de la fouille du Dr. Gruet et sur ses carnets de fouille. Dès que nous aurons assez de matière, nous pourrions contribuer à renouveler la présentation du site dans la salle du Muséum qui lui est consacrée. A plus court terme, les premiers résultats de la fouille de l'été dernier seront présentés à l'occasion des journées archéologiques régionales organisées par le Service régional de l'archéologie à l'Historial de la Vendée, aux Lucs-sur-Boulogne, les 1<sup>er</sup> et 2 avril prochains. Lors de la prochaine fouille, au cours de l'été 2016, nous envisageons d'organiser une journée porte-ouverte pour que le public puisse découvrir le site et notre travail. Je profite de l'opportunité pour adresser mes remerciements aux Chalonnais pour leur accueil et l'aide qu'ils ont pu nous apporter.

*\*En archéologie, cela fait référence aux productions en pierre taillée à l'époque préhistorique.*

### ROC-EN-PAIL, ROC EN PAILLE OU ROCAMPAILLE ?

Nous employons le toponyme « Roc-en-Pail » pour désigner le site archéologique car c'est celui qui est connu des archéologues au travers des publications du Dr. Gruet mais on trouve « Rocampaille » sur le cadastre napoléonien et sur les panneaux de signalisation routiers ainsi que « Roc en Paille » sur la carte topographique actuelle au 1/25000.



au cours de l'été 2016, nous envisageons d'organiser une journée porte-ouverte pour que le public puisse découvrir le site et notre travail



# Zoom

## sur le métier d'archéologue



**Je suis archéologue, spécialiste des périodes paléolithiques, et j'exerce mon activité au sein d'un laboratoire du CNRS. C'est la plus grande institution de recherche publique de France.**

Ma mission est donc de contribuer à la découverte, à l'étude et à la valorisation du patrimoine archéologique, tant en France qu'à l'étranger. Pour cela, je suis amené à élaborer des projets de recherche, les mettre en œuvre puis en exploiter les résultats afin de les diffuser sous forme de publications à l'intention de la communauté scientifique mais aussi du grand public. Mon activité se partage ainsi en plusieurs volets. Il y a d'abord celui qui est connu du public, lorsque, sur le terrain, nous réalisons des fouilles archéologiques.

Ensuite, il y a l'étude des vestiges recueillis en fouille et de leur contexte. Et puis il y a les volets qui sont moins visibles mais tout aussi nécessaires pour que le système de la recherche scientifique fonctionne : enseigner, encadrer les étudiants en archéologie, piloter l'équipe de recherche, expertiser les manuscrits soumis pour publication aux revues scientifiques, rechercher des financements pour pouvoir réaliser les projets. Il faut surtout préciser que l'archéologue travaille rarement seul.

Ainsi, l'étude d'un site archéologique paléolithique tel que celui de Roc-en-Pail mobilise une équipe de chercheurs ayant des compétences complémentaires : spécialistes de la géologie de la période quaternaire (géomorphologue, géo-archéologue), des faunes de mammifères (archéozoologue), des rongeurs et autres petits animaux (microfauniste), des restes humains (anthropologue), des datations (géo-chronologue) etc. Je suis donc un peu le chef d'orchestre de cette équipe mais aussi, ici, leur porte-parole.





LE SPOT, espace jeunesse de la Ville de Chalennes sur Loire3,

Avenue Laffon de Ladebat  
49290 Chalennes sur Loire  
02 41 44 85 69 - 06 13 48 38 89

lespot@chalennes-sur-loire.fr  
<http://www.facebook.com/lespotstructuresjeunessechalennesurloire>



## Le SPOT

nouvelle formule !

Désormais, le SPOT - espace jeunesse - accueille votre enfant dès qu'il entre au collège. Installé aux abords du stade de Chalennes, en contrebas de l'avenue Laffon de Ladebat, ce lieu est spécifiquement aménagé pour les jeunes. S'il est en 6<sup>e</sup> ou en 5<sup>e</sup>, son référent sera Thomas Rimbault dans un espace spécifiquement dédié. À partir de la 4e, Yohann Latté sera son interlocuteur.

Selon les jours et périodes de l'année, le SPOT propose :

- du temps d'accueil « libre » qui permet d'utiliser librement les locaux et équipements (babyfoots, billard, matériel de sport, équipements informatiques et vidéo, outillage pour bricolage,

cuisine, espaces de détente...)

- des activités encadrées sur la structure (ateliers bricolage, cuisine, graff,... soirées à thème, karaoké, défis et tournois, jeux collectifs, jeux de société...)
- des sorties (sorties bowling, paint-ball, karting, laser-game, patinoire, cinéma, parc d'attraction, bords de mer...).
- des séjours sur les temps de vacances scolaires (séjour ski - 10e édition cette année, séjours été)

Votre enfant peut aussi (et c'est vivement souhaité) proposer des activités. Si elles sont réalisables, les animateurs apporteront le soutien nécessaire à la réalisation. Adhérer au SPOT permet aussi de participer aux activités proposées par les

communes de Rochefort, Saint-Aubin et Denée avec lesquelles Chalennes a engagé un partenariat, avec en particulier la mise en place d'une grille tarifaire commune.

Entre 18 et 25 ans, pour un projet, (voyage, création d'un événement culturel, manifestation sportive par exemple) Yohann peut offrir un accompagnement dans la préparation ou la recherche de financement et la structure peut alors être utilisée en dehors des horaires d'ouverture (réunions, répétitions ...).

### ET POUR LES JEUNES EN CM<sup>2</sup> !

Ils sont désormais accueillis aux Goulidons. Mais qu'ils se rassurent, les équipes leur concoctent des activités spécifiquement dédiées à eux.

### LES HORAIRES D'OUVERTURE

Pour les 6<sup>e</sup> /5<sup>e</sup>

Périodes scolaires : mercredi après-midi de 14h à 17h30

Vacances scolaires : lundi, mercredi et vendredi, de 14h à 17h30

À partir de la 4<sup>e</sup>

Périodes scolaires : mercredi et samedi, de 14h à 18h00

Vacances scolaires : du lundi au vendredi de 14h à 18h00

### LES TARIFS

Adhésion : 5 € par an (accès à la structure et accueil libre)

Tarifification par activité : elle est basée sur le coût réel moins la participation de la commune (exemple : sortie bowling à Angers, reste à charge de la famille entre 2 € et 8 € selon le quotient familial)

### GOÛTER DE NOËL AU MULTI-ACCUEIL



Le goûter de Noël est un événement attendu par les enfants, les parents et les professionnels du multi-accueil.

En décembre dernier, tous se sont retrouvés dans les locaux du Spot lors d'un moment convivial. Au programme, kamishibaï (théâtre d'images), goûter festif et ouverture des cadeaux dans la bonne humeur.

### RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES (RAM)

**Une réunion d'information sur la formation continue pour les assistantes maternelles.** Cette réunion était animée par Madame Saint Lô du Centre de Formation Robert d'Arbrissel, en novembre dernier, en partenariat avec les RAM de Saint Georges sur Loire et de Rochefort sur Loire. L'objectif principal était de sensibiliser les assistantes maternelles à la formation continue, de leur faire connaître les droits, et à plus long terme d'en favoriser et faciliter l'accès en organisant des sessions sur le secteur.

### Une soirée débat sur « la gestion des émotions du tout petit »

Cette réunion organisée en décembre dernier, s'adressait aux assistantes maternelles indépendantes, aux assistantes maternelles de la crèche familiale et aux familles des enfants qu'accueillent les assistantes maternelles. Elle était animée par une psychomotricienne de l'association Tibou d'lien. La définition des émotions, des pleurs et de la colère à travers les différentes étapes du développement du tout petit a permis de mieux le comprendre pour mieux l'accompagner.





## Des travaux d'amélioration de l'habitat au Foyer Soleil



Électricité, chauffage, isolation, menuiseries, peintures... Un vaste programme d'amélioration des logements, pavillons et appartements, a été engagé en 2014. 1 million d'euros a été investi par Maine-et-Loire Habitat. Nous avons rencontré 3 résidents pour recueillir leurs avis.

M. et Mme Gaignard habitent un pavillon depuis 5 ans. La maison a une surface de 55m<sup>2</sup>, un garage et une chambre. Les logements, construits il y a plus de 30 ans, nécessitaient un certain nombre de travaux. Isolation, électricité, changement des radiateurs, des menuiseries, installation d'un sèche-serviette programmable dans la salle de bain, changement de la VMC, installation d'une porte dans le couloir pour couper le froid de l'entrée, nouveau chauffe-eau, changement et mise au norme de tous les interrupteurs. M. et Mme Gaignard sont très contents des travaux réalisés.

*« On a un bon confort thermique maintenant. Avant on sentait le froid et l'humidité sur nos épaules. Maintenant on est bien, on a même enlevé une couette dans le lit. » « On aime bien ce quartier, il est tranquille, on va au marché à pied. L'idéal aurait été que la fenêtre du salon donne sur la rue et non sur le côté de la maison. Nous aurions eu plus de luminosité. »*

M. et Mme Gaignard sont également prévoyants, ils se sont inscrits sur la liste d'attente pour les appartements au Foyer Soleil.

M<sup>me</sup> Musset, à 91 ans, est une des plus anciennes résidentes des appartements du Foyer Soleil. Elle est arrivée il y a plus de 18 ans. Son appartement a une surface de 35 m<sup>2</sup>.

*« Cela me semble parfois petit, mais j'ai gardé avec moi beaucoup de meubles ». Les travaux de son appartement concernaient l'installation d'un sèche-serviettes programmable, d'un nouveau radiateur, changement de menuiserie et installation de volets roulants, réfection des peintures. M<sup>me</sup> Musset est satisfaite des travaux réalisés, des peintures qui apportent plus de luminosité à son appartement. « Les parties communes ont aussi été repeintes et sont très agréables ».*

M<sup>me</sup> Musset avoue ne pas aller souvent dans la salle de restauration et nous explique « je suis gourmande et je me cuisine des petits plats. J'en fais profiter mes enfants qui n'habitent pas loin. Je ne participe pas non plus aux activités car mes appareils auditifs ne sont pas adaptés au niveau sonore généré par un groupe de personnes ».

Dorothée Gourdon, responsable du Foyer Soleil, veille au bien-être des résidents. Les travaux ont eu un écho positif tant dans les pavillons que dans les appartements. Les portes de la salle de restauration et des toilettes de l'entrée ont été automatisées afin de faciliter l'accès des résidents à ces espaces communs, notamment pour les personnes à mobilité réduite.

### PIQUE-NIQUE DES FAMILLES LE 6 JUIN 6 JUIN

Le samedi 6 juin à 12h, les résidents et leurs familles sont invités au pique-nique du Foyer Soleil. Cette année, il se déroulera dans la petite cour de l'école Joubert, avec la participation des élèves du cours de danse de Caroline Jolivot.

### LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES RENCONTRE LES GENS DU VOYAGE

Le terrain d'accueil des gens du voyage de Chalonnais nécessite des travaux d'aménagement. La Communauté de Communes Loire-Layon, en charge de cette mission, a invité les personnes concernées à une réunion d'information. L'objectif était de présenter la durée et la nature des travaux, d'expliquer la Redevance Incitative, la mise en place du tri et d'échanger sur les conditions d'accueil en général sur la Communauté de

Communes. Le terrain sera ainsi fermé 3 mois pour permettre les travaux d'aménagement des sanitaires. L'entretien et l'aménagement de ces terrains représente environ 50 000€ par an, répartis entre la collectivité, la communauté des gens du voyage et la CAF. Les questions diverses ont porté sur les lieux et les conditions d'accueil sur



le territoire, la possibilité de proposer des terrains familiaux qui permettent aux gens du voyage une certaine stabilité géographique qui facilite le travail et la scolarisation des enfants. Cette réunion a été très riche et constructive. C'est une première, elle sera certainement réitérée.

### EN BREF

#### "BIEN MANGER AU QUOTIDIEN, OBJECTIFS ATTEINTS"

Après une année et demie bien remplie d'actions menées dans le cadre du projet « Bien manger au quotidien » avec la Chambre d'Agriculture, il est l'heure de faire le bilan. Les membres du comité de pilotage se sont ainsi retrouvés fin janvier.

Les objectifs ont été atteints, voire même au-delà, puisque l'on passe de 6% de produits locaux et/ou bio à 21% aujourd'hui sur l'ensemble des convives : adultes et enfants. Durant l'année 2014,

le chef cuisinier, en lien avec les membres de la commission approvisionnement, a prospecté, rencontré et discuté avec les producteurs locaux en légumes, fruits et viandes pour tester les produits, connaître leurs capacités d'approvisionnement et expliquer l'exigence d'une cuisine centrale.

Ainsi, acheter local est apparu comme l'opportunité non seulement d'une nourriture de meilleure qualité mais aussi, de contribuer au développement économique du territoire. Les membres du comité de pilotage ont sollicité la Communauté de Communes Loire-Layon qui a la compétence développement économique, pour étudier les possibilités de prolonger cette action à l'échelle d'un territoire plus pertinent pour structurer une filière d'approvisionnement en circuits courts.

Quant aux objectifs de fonctionnement et d'animation, ils ont trouvé un écho formidable auprès des parents et des différentes structures satellites qui ont bien voulu participer au projet. Ainsi, par exemple, les élèves de CM<sup>1</sup> et CM<sup>2</sup> de l'école Joubert sont accueillis au restaurant du Foyer Soleil, ce qui permet d'alléger l'effectif au sein même de l'école. Les enfants mangent désormais dans de meilleures conditions et dans un cadre plus calme. D'autre part, nous avons réalisé en partenariat plusieurs animations dont le concours de logo, la Fraich'attitude, la semaine bleue, la semaine du goût et les portes ouvertes de la cuisine centrale.

Les perspectives 2015 : étudier avec la Communauté de Communes Loire-Layon les perspectives de mise en place d'une filière d'approvisionnement en circuits courts, poursuivre des actions en direction d'animation et de communication...



## Rassemblement contre le terrorisme

En janvier dernier, de nombreux Chalonnais se sont réunis place de l'Hôtel de Ville suite aux actes de terrorisme perpétrés contre les membres du journal Charlie Hebdo, contre la police et contre la communauté juive.

Des bougies et des dessins ont été déposés pour rendre hommage aux victimes de ces attentats. Stella Dupont dans son discours a rappelé que c'est la liberté d'expression qui a été visée, un de nos droits fondamentaux.

### RÉVEILLON SOLIDAIRE : UNE BELLE FÊTE ET TOUJOURS LE MÊME SUCCÈS

Chaque 31 décembre depuis 6 ans, l'association Calonn'anim, en partenariat avec la Ville, Familles Rurales, les Restos du Cœur, l'ADMR et le Secours Catholique, propose une soirée dansante, festive et solidaire pour célébrer la nouvelle année. Une trentaine de bénévoles s'affaire toute l'année pour créer les décors, ne rien oublier pour que la fête soit une belle réussite.

Cette année le pari est encore gagné avec quelques 230 à 250 « réveillonneurs » de tous âges et de toutes origines qui ont dîné et dansé ensemble. Rendez-vous est déjà pris pour la 7<sup>e</sup> édition.



### TROIS NOUVEAUX ÉLUS

Plusieurs changements d'élus ont eu lieu récemment

Andrée Hauguel, conseillère municipale à la Ville de Chalonnnes, est remplacée par Michelle Fourmond.

Thierry Blanchard et Marie-Noëlle Le Bihan, conseillers communautaires à la Communauté de Communes Loire-Layon sont respectivement remplacés par Jean-Claude Sancereau et Alexandra Bourigault.



Jean-Claude Sancereau



Michelle Fourmond



Alexandra Bourigault

# Café des Enfants à Chalonnes sur Loire



L'association du Café des Enfants, créée en 2013, fonctionnait jusqu'à présent exclusivement en itinérance pour créer un lieu éphémère de détente, de jeux, d'animation pour les enfants lors d'événements festifs. Suite au succès de l'espace Café des Enfants lors des Fêtes des Quais 2013 et 2014, un Café des Enfants s'installe à Chalonnes sur Loire.

Le Café des Enfants emménagera dans l'ancienne teinturerie aux 10 rue Notre Dame et 9 quai Gambetta. Cette espace sera géré par un collectif comprenant les associations du Café des Enfants et du Bo'sel (réseau d'entraide et d'échange de service ainsi qu'un atelier de cuisine, économie sociale et solidaire). Le Café des Enfants ouvrira ses portes au printemps 2015. Le café des enfants, c'est d'abord ...un café! Boissons chaudes et fraîches, petite restauration de qualité seront servies pour petits et grands. Mais ce sera aussi un lieu chaleureux pour vivre un moment convivial avec les enfants : livres, jeux, animations, contes, concerts, marionnettes...

Les travaux de préparation à l'ouverture du Café sont en cours. Toutes les personnes intéressées par le projet peuvent nous contacter pour en discuter, donner un peu de temps et d'énergie pour les travaux ou la déco, faire un don de matériel (petits meubles, rangements, jeux...), adhérer à l'association ou tout simplement avoir [des informations !](#)

CONTACT [cafedesenfantsdeloire@gmail.com](mailto:cafedesenfantsdeloire@gmail.com) ou 06.64.23.20.32

## CARNAVAL DES ENFANTS LE 28 MARS : À VOS DÉGUISEMENTS !

Les associations des parents d'élèves des écoles publiques et privées invitent les enfants et leurs parents au carnaval le samedi 28 mars à 10h, au stade Gaston Bernier. Les associations chalonaises ont également été invitées.

Au programme, déambulation dans les rues de la ville au son de la fanfare « Banda Bruity ». Adultes et enfants, le thème des déguisements est libre.

### C'est à vous de jouer !

Le retour au stade se fera vers 12h, autour d'un verre de l'amitié. Et pour prolonger la fête n'hésitez pas à apporter votre pique-nique pour un moment convivial.



## CAFÉ DES HABITANTS LE 23 MAI

C'est un espace ouvert aux habitants de la communauté de communes Loire-Layon dans le but de recueillir leurs besoins / souhaits / difficultés / idées / projets pour que les municipalités puissent développer des actions correspondant au mieux aux attentes.

Le premier rendez-vous a eu lieu à Chalonnes le 7 mars, prochain rendez-vous le 23 mai de 10h à 12h (lieu communiqué prochainement par voie de presse).

**N'hésitez pas à vous y exprimer !**



## EN BREF

### OUVERTURE DE LA PISCINE EN MAI

La piscine Calonna ouvrira ses portes le 18 mai avec une équipe de maîtres-nageurs renouvelée, notamment après le départ en retraite de Bernard Moreau.



### STEEVE BOSSÉ EN STAGE AU SERVICE DES SPORTS

Après une longue expérience dans le domaine de la logistique et des transports, Steeve Bossé change de cap et suit une formation d'éducateur sportif à la Roche sur Yon. Dans le cadre de son stage d'éducateur sportif, il est accueilli jusqu'en février 2016 à la Ville et encadré par Guy Cochard, responsable du service des Sports.



### UN NOUVEAU DISPOSITIF D'ACCUEIL DE LA PERMANENCE CPAM

Depuis le 1<sup>er</sup> février, le dispositif d'accueil de la permanence de la CPAM à Chalonnes a changé.

L'accueil de la permanence de la CPAM sera ouvert le mardi et le jeudi de 9h à 12h30 sans rendez-vous et de 14h à 17h sur rendez-vous.

Les assurés peuvent prendre rendez-vous ou en appelant au 36 46



## 2<sup>e</sup> Kalonna Trail le dimanche 5 avril

**Kalonna Trail est une course au milieu des coteaux et de la campagne chalonnaise, proposant différentes distances (5, 13 et 28 km) et notamment un parcours découverte et un parcours enfants.**

Les circuits sont accessibles à tous. La course 28 km fait partie du Challenge Ouest France-Sigma.

Les départs successifs ont lieu à partir du gymnase Saint-Exupéry (avenue du 8 mai 1945) :

- Départ Trail 28 km « de l'Armanagé au Jeu » à 8h30
- Départ Trail 13km « les Goulidons » à 9h
- Départ Trail 5 km « le petit Kal Onna » à 9h15

Départ du parcours accompagné pour les enfants « les Ligerais » à 11h15 (jeunes nés à partir de 2006. Inscriptions sur place.)  
Renseignements et inscriptions avant le 29 mars sur <http://kalonnatrail.blospot.fr>



## Translayon le 14 juin



Le dimanche 14 juin Chalonnaise sera le lieu de convergence des 250 marcheurs et cavaliers de la Grande Descente du Layon, d'une centaine de coureurs à pied, ainsi que d'une cinquantaine de canoës qui auront parcouru le Loire-Layon sur plusieurs dizaines de kilomètres. De nombreuses animations seront proposées dès 14h quai Gambetta. A 16h30, une flottille de douze bateaux de Loire accostera sur les quais avec à bord de l'un d'eux la désormais célèbre Barrique Translayon qui sera ensuite débarquée et mise en perçe.

Restauration, bar à vin, présence de producteurs artisanaux et animations pour enfants sur place.

Retrouvez le programme complet de la Translayon sur : [www.translayon.fr](http://www.translayon.fr)

## CYCLO CHALONNES ROCHEFORT : BIEN VIVRE LE CYCLO À CHALONNES

Bien vivre à Chalonnaise sur Loire, pour ceux qui aiment les balades à vélo, peut se concrétiser en participant aux sorties du club « Cyclo Chalonnaise - Rochefort », né de la fusion des clubs des deux villes. Cette association crée des liens amicaux entre les amateurs Rochefortais et Chalonnais de la petite reine, qui se retrouvent le dimanche matin et le mercredi pour faire des randonnées sur les routes touristiques, à travers nos communes et nos villages bordant la Loire, le Louet, l'Aubance et le Layon. Pour ceux qui préfèrent se détendre au plus près de la nature sur les chemins et entre les vignes, la section VTT leur fait découvrir des circuits et des sites qui ne les laissent jamais indifférents. Les membres du club et leurs familles prennent également plaisir à se retrouver dans des manifestations conviviales : galette des rois, sorties familiales et organisation annuelle de « la Corniche Angevine » ouverte aux cyclos, aux vététistes, mais aussi aux marcheurs. En 2015, elle aura lieu le dimanche 7 juin en ouverture de la semaine du « Translayon ».

Notre philosophie est de se détendre en contribuant au bien vivre ensemble dans nos communes.

### CAP-HORN

**Une nouvelle association à Chalonnaise :** Cap-Horn est une association qui a pour but l'animation du handicap, du spectacle et des voyages, au travers d'expositions, d'animations musicales, culinaires à thème...

### Pour en savoir plus sur l'association et les événements organisés :

Daniel Pateau - 06 80 59 65 19

Les places gratuites sont à retirer à l'accueil de la mairie ou auprès du club de basket de Chalonnaise.



## Et si l'on dansait... avec la Sabotière !



Le groupe folklorique chalonnais « La Sabotière » doit son nom à une danse créée par le « Père Marchais » de l'île de Chalennes qui se pratiquait muni d'un bâton et chaussé de sabots de bois, debout sur une table. L'idée de la Sabotière était dans l'air dès 1969 et surtout dans les têtes de trois chalonnaises, Marie-Jo Meslet, Annie Onillon et Denis Boussaire, qui souhaitaient promouvoir le terroir et les coutumes locales par la danse, au-delà des frontières chalonnaises.

Un brin de ténacité et une bonne dose de passion ont permis aux membres fondateurs de rallier à leur « mouvement » de plus en plus de danseurs. Et dès les années 70 le contact a été établi avec le Syndicat d'Initiative de Chalennes pour animer les manifestations dans et hors de la ville et parfois même dans des régions fort éloignées de l'Anjou. La Sabotière a ainsi participé au concours national d'Etaples-sur-Mer organisé en 1987 dans le Pas-de-Calais. Compétition au cours de laquelle le groupe s'était fait remarquer par la grande qualité de sa prestation.

### LE COSTUME DES DANSEURS ?

C'est celui porté par nos aïeux il y a 100 ans ! Culotte rayée, petit gilet noir brodé, veste courte et chapeau de feutre

noir pour les hommes. Le costume féminin, quant à lui, est constitué d'un jupon ample, froncé et dentelé, d'une robe serrée à la taille par un tablier noir, châle épinglé sur les épaules et coiffe chalonnaise en dentelle de « Malines ».

### LES DANSES AU PROGRAMME ?

Elles sont nombreuses : polkas, mazurkas, scottichs, quadrilles... Mais aussi des rondes, des chansons recueillies auprès des anciens, des rimiaux patoisants angevins.

Au fil des années, la Sabotière, devenue grande fille, a imposé son image aux manifestations locales, marchés aux fleurs, kermesses des écoles, accueil des touristes. Le groupe, constitué de près de 50 membres dans les années 80 se produisait alors tous les week-ends. Les 20 membres, jeunes et moins jeunes, qui la composent aujourd'hui, participent encore à des fêtes ou festivals locaux, avec toujours cette même envie de faire partager la passion de la danse folklorique du terroir !

**Si le cœur vous en dit, retrouvez le groupe de danseurs et amis, vous y serez bien accueillis.**

### CONTACT

02 41 74 95 44

## FEUX DE LA ST JEAN LE 27 JUIN

Le groupe folklorique La Sabotière vous invite à son rendez-vous annuel des feux de la St Jean le samedi 27 Juin 2015 à 21h aux Malpavés pour un bal folk avec La Bernache. Bar et buffet sur place. Animation gratuite.

## TÉLÉTHON : 9 767€ RÉCOLTÉS À CHALONNES EN 2014

L'action de vente de pommes a été initiée en 1988, par l'association des Jeunes Agriculteurs aidés de bénévoles, notamment du Canton de Chalennes sur Loire. A ce jour, ce sont les enfants de ces mêmes agriculteurs qui poursuivent cette action toujours aidés de bénévoles.

Tous les ans, ils vendent en moyenne 6 tonnes de pommes et 400 boîtes de chocolats. Pour le Téléthon 2014, ils ont récoltés 9 767 €. Depuis ses débuts, le Téléthon a permis la vente de 177 tonnes de pommes et 5 325 boîtes de chocolats.

Les organisateurs remercient chaleureusement tous les bénévoles ainsi que les généreux donateurs. Nous vous donnons rendez-vous pour le Téléthon 2015.

### EN BREF

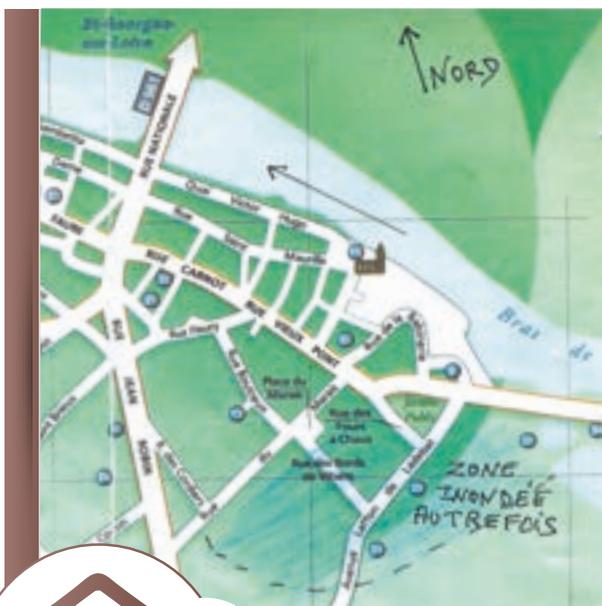
## LE BÉNÉVOLAT, UN PEU D'HISTOIRE ET DE SOCIOLOGIE

Le bénévolat au fil des années a changé d'objectif. Dans les années 50 et 60, il s'inscrivait dans une action militante et/ou politique avec pour objectif « On va changer la société ! ». Aujourd'hui, contrairement aux idées reçues, le bénévolat n'est pas en crise et il est très diversifié. Le bénévole recherche une utilité, du sens à son action, mais aussi et surtout du plaisir. Nous sommes passés de l'action militante au projet collectif. Les activités bénévoles couvrent des domaines très variées, il appartient à chacun de trouver le domaine dans lequel il veut s'investir en fonction de ses disponibilités. Il appartient également aux associations, pour faciliter l'accueil des bénévoles, de définir clairement les règles du jeu entre le bénévole et l'association, en expliquant qui fait quoi.

Zoom sur France Bénévolat : reconnue d'utilité publique, elle a pour vocation de développer l'engagement bénévole associatif pour une citoyenneté active. Acteur majeur du monde associatif, France Bénévolat a pour mission de promouvoir le bénévolat associatif au service de l'intérêt général, de mettre en relation les personnes intéressées et les associations mobilisant des bénévoles, d'accompagner les associations pour renforcer la reconnaissance et la valorisation de leurs bénévoles.

## CONCERT DE PRINTEMPS DE LA CHORALE LE 29 MARS

La chorale A Travers Chants vous donne rendez-vous le dimanche 29 mars, à 15h30, espace ciné pour son concert de printemps. Sous la direction de Lydia Jay-Deschamps, la chorale accueillera son homologue d'Avrillé « Chante Anjou ». Tarif : 5 € - gratuit pour les enfants et les scolaires



## Jacques René

vous présente l'histoire de la rue du Marais

**Renommée vers 1832, la rue du Marais s'appelait auparavant « rue des Bords de Vihiers ». L'actuelle rue des « Bords de Vihiers » et l'avenue Laffon de Ladebat n'existaient pas, ce n'était que des marécages.**

Au 11<sup>ème</sup> siècle, lorsque les évêques d'Angers veulent reconstruire l'œuvre de Saint Maurille à Chalonnais, ils envoient des Bénédictins de Saint Serge. Il avait alors été donné par Foucard de Rochefort à l'église de Chalonnais, un champ de roseaux qui comprenait ce que nous appelons aujourd'hui Plaisance, le Marais, le Pont de Palais et sans doute aussi Bagatelle, au levant de la vallée. Le domaine n'était pas bien riche, c'était un marécage, des halliers, un pays de grenouilles et de serpents qui avaient reconquis la terre depuis les exorcismes de Saint Maurille. Les Bénédictins en ont fait ce que vous voyez aujourd'hui ou à peu près. Ils ont construit la digue où passe le chemin du cimetière pour protéger les viviers à poissons qui ont donné leur nom au quartier. Au 16<sup>ème</sup> siècle, les moines édifient le logis actuel du Petit Marais, comme lieu de repos, maison des champs.

En 1791, les biens de Saint Serge à Chalonnais sont achetés par Jean Antoine Vial, un homme important de l'époque, qui habitait alors le petit château du Fresnaies. A sa mort, en 1811, le Marais est vendu à Léon Perrin, notaire et notable chalonnais qui y vécut jusqu'à la fin de sa vie. Perrin a été pendant toute la période révolutionnaire, l'agent national du district d'Angers à Chalonnais. Une sorte de commissaire de police dans un pays livré à l'anarchie la plus complète. Il a assisté les malheureux conseillers municipaux avec un dévouement et un désintéressement absolu. Il a aidé à relever la ville quand la guerre a fait mine de finir. Il était à la prise de Chalonnais par les Vendéens en mars 1793. Il s'est dévoué à toutes les œuvres de la vie communale...

### L'AUBERGE DU CŒUR ROYAL OU DU CŒUR DU ROI :

Cette auberge, dont on ne connaît pas la date de création, était située à l'angle de la rue du Vieux Pont et de la rue du Marais. A la Révolution elle devient l'auberge de la Belle Étoile, tous les noms ayant une connotation religieuse ou royale étant remplacés.

### LE MOULIN DES BORDS DE VIHIER, 1807 :

La municipalité envisage d'y transférer les barils de poudre entreposés rue des Cordiers utilisés par les carrières de pierre de Chalonnais.

**1746, LA PELLETERIE :** il s'agit sans doute de l'endroit où l'on mettait à dégorger les peaux des tanneries.

### LA SOCIÉTÉ « LE RIVAGE » :

Son nom vient de son lieu de naissance, sur la rive de la Loire, au bord du quai qui n'était pas encore pavé. C'est l'association la plus ancienne encore existante à Chalonnais. Créée en 1848, alors que se terminait la Royauté et que naissait la Seconde République, elle a vu le jour quai Saint Maurille, aujourd'hui devenu quai Victor Hugo. Ces hommes, en dehors de la présence de toute femme (sauf la concierge), se réunissaient pour jouer à la boule de sable, aux cartes, au billard et certainement pour discuter de l'actualité. Ils étaient presque essentiellement des artisans et des commerçants. Ce n'est qu'à partir du déménagement de cette société en 1864, au 10 rue des Marais, que les mariniers, dont le siège était « Au pigeon blanc » rue Félix Faure, en firent leur lieu de rendez-vous pour jouer à la boule.



Ces hommes, en dehors de la présence de toute femme (sauf la concierge), se réunissaient pour jouer à la boule de sable, aux cartes, au billard et certainement pour discuter de l'actualité

# Budget 2015

**Le budget prévisionnel 2015 marque incontestablement un tournant au niveau de l'approche financière de la Ville, lié à la politique nationale de réduction des dépenses publiques.**

Au-delà des recherches d'économie traditionnelles sur les dépenses de fonctionnement, initiées par la municipalité depuis de nombreuses années, la Ville connaît une **baisse significative de la dotation** globale de fonctionnement (DGF). Ainsi pour Chalonnes, la dotation 2015 est amputée de 114 000 € (montant prévisionnel) sur une DGF d'environ 966 000 €, avec, de plus, une reconduction de cette baisse pour les années 2016 et 2017 ce qui représentera une baisse cumulée de 400 à 450 000 € sur la période.

« Les conséquences financières pour la Ville sont évidemment préoccupantes et donc les enjeux pour y répondre nous obligent à **concevoir les budgets avec responsabilité et analyse financière fine**, tout en opérant des choix politiques afin de pouvoir continuer à répondre à l'attente des citoyens, à la qualité du service public, aux besoins en équipement, sans alourdir la fiscalité », précise Bruno DESCHAMPS, adjoint aux finances.

Le budget prévisionnel 2015 a été construit au travers de cette approche et permet, malgré la réduction de la DGF, de maintenir un **niveau d'autofinancement** d'environ 817 000 €, en baisse de 38 000 € par rapport à 2014.

Cette stabilité provient des éléments suivants :

- Une augmentation du produit des impôts locaux (valorisation des bases locatives et nouvelles constructions) pour 44 000 €,
- Un reversement de la communauté de communes supérieur de 17 000 €,
- Participation de la CAF en augmentation et davantage de fréquentation des services de l'enfance jeunesse,
- Baisse des charges générales d'environ 100 000 € avec un effort particulier conduit au sein des services de la collectivité
- Baisse des subventions allouées aux associations pour environ 10 000 €.

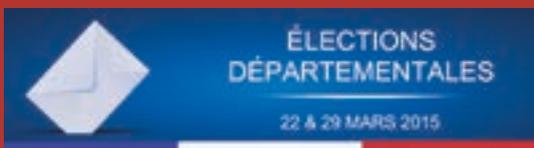
Au final, compte tenu de l'excédent de 817 000 € et de produits d'investissements divers (subventions, emprunts...) le budget d'investissement prévisionnel s'élève à 1 690 000 €, permettant principalement de conduire 2 opérations importantes : **l'agrandissement du gymnase Saint Exupéry et le réaménagement du camping.**

*Nota : un dossier finances plus complet et détaillé sera proposé dans un prochain numéro du magazine Vivre à Chalonnes suite à la présentation des comptes 2014.*

## A RETENIR

- Pas de hausse des taux communaux d'imposition en 2015 pour la Taxe d'Habitation et la Taxe Foncière.
- Hausse de la taxe d'aménagement pour les constructions nouvelles, afin de financer les travaux correspondants (rues, réseaux télécom, éclairage,...), soit une augmentation de 356 € (payable une seule fois dans l'année de la construction).
- Mise en place de la participation pour financement de l'assainissement collectif pour les constructions neuves, à hauteur de 10 €/m<sup>2</sup> construit, soit 100 € pour une maison neuve de 100 m<sup>2</sup>.

## ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES LES 22 ET 29 MARS



Les dimanches 22 et 29 mars 2015, les électeurs voteront pour désigner les nouveaux membres du conseil départemental, élus dans le cadre du canton. Ce scrutin au suffrage direct remplace les anciennes élections cantonales et marque la transformation du conseil général en conseil départemental.

Les points importants :

- Les conseils généraux deviendront conseils départementaux à partir de ce scrutin
- Remplacement intégral : les conseillers généraux élus en 2008 et 2011 seront tous remplacés par de nouveaux conseillers départementaux
- 6 ans : c'est la durée du mandat des conseillers départementaux
- Parité : un binôme homme-femme représentera chaque canton

**COMMENT VOTER ?** Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h. Présentez-vous muni de votre carte d'électeur et d'une pièce d'identité, au bureau indiqué sur votre carte d'électeur.

BUREAU 1	BUREAU 2	BUREAU 3	BUREAU 4	BUREAU 5
Mairie	ÉCOLE JOUBERT	HALLE DES MARINIERS	SALLE CALONNA	MAISON DE L'ENFANCE

## UNE FORMATION POST PERMIS MOTO GRATUITE

La Préfecture, Coordination Sécurité Routière de la Direction Départementale des Territoires du Maine-et-Loire, organise des formations post-permis à destination des motards qui viennent d'obtenir leur permis de conduire « moto ».

Ces formations sont réalisées conjointement par l'association CASIM 49 et l'A.F.D.M.

L'objectif de ces formations est de développer la capacité des participants à effectuer des freinages d'urgence, des trajectoires et à éviter la collision. 4 sessions : 6 avril, 22 juin, 14 septembre, 5 octobre. De 9h à 17h.

La participation à cette formation ainsi que le déjeuner sont gratuits pour tous les participants.

Inscriptions :  
emmanuel.brault@maine-et-loire.gouv.fr  
tél. 02 41 86 64 34

christian.talbot@maine-et-loire.gouv.fr  
tél. 02 41 86 64 35



## LES DÉTECTEURS DE FUMÉE OBLIGATOIRES DANS LES LOGEMENTS DEPUIS LE 8 MARS 2015

Un incendie se déclenche toutes les 2 minutes en France. 80 % des victimes d'incendie meurent à cause des fumées et non du feu lui-même. En donnant l'alarme, le détecteur de fumée vous permet de réagir au plus vite. Le détecteur vous prévient dès les premières secondes parce qu'en cas d'incendie, chaque minute compte.

Ils doivent être conformes à la norme NF EN 14604 (marquage CE).

## Le mot de l'opposition

### Des nouvelles taxes et charges pour les Chalonnais

Le budget des collectivités territoriales, avec la baisse des dotations de l'État, est devenu difficile à équilibrer. Cette évolution ne doit pas être compensée par de nouveaux impôts ou charges. Déjà les réformes fiscales du gouvernement de 2014 et 2015 pénalisent lourdement les ménages (impôts sur le revenu, augmentation de la TVA, taxe sur le gazole...). Au niveau local nous demandons que soit engagé, avec la participation des élus de l'opposition, un véritable travail de réflexion sur les économies réalisables. Nous sommes dans l'attente.

Parallèlement nous avons vu apparaître aux conseils municipaux de novembre et décembre de nouvelles taxes et charges et des dépenses qui pourraient être évitées. A titre d'exemple le projet de création d'un « atlas de la biodiversité » avec le recrutement d'un stagiaire dont le coût de fonctionnement est estimé à près de 10 000 € / an.

En décembre il a été accordé un financement supplémentaire de 700 000 € au projet du lotissement des Ligerais, dont la gestion a été confiée à la SPLA. En 2008 le projet initial qui répondait à des normes environnementales et architecturales d'un haut niveau, avait été abandonné. La conception du nouveau projet, aménagé, en grande partie, en parcelles de 240 m<sup>2</sup>, rend difficile la commercialisation des lots.

Parallèlement, depuis le 1<sup>er</sup> janvier, des nouvelles charges ont été mises en place pour toutes nouvelles constructions ou aménagements et sont susceptibles de ralentir les projets :

- La taxe d'aménagement a été augmentée de 50 %, soit pour une nouvelle construction de 100 m<sup>2</sup> une hausse estimée à environ 350 €.
- La création d'une participation pour le financement à l'assainissement collectif, son montant pour une construction de 100 m<sup>2</sup> s'élève à 1000 €.

Dans le domaine de l'assainissement la réalisation de la facturation aux usagers, assurée par les services municipaux est désormais externalisée et crée une nouvelle charge pour les administrés.

Cette énumération pourrait ne pas être exhaustive, après plusieurs débats, sur les rythmes scolaires, la municipalité a accepté de surseoir, une année, de facturer aux familles le temps d'accueil périscolaire. Qu'en sera-t-il l'année prochaine ?

Sur un dossier important, totalement différent des précédents, cités ci-dessus, celui du plan d'eau, nous avons rejoint la proposition de la majorité qui a suggéré un quatrième scénario, moins onéreux. Il consiste à abaisser le clapet au plus bas niveau, sans détruire le dispositif existant.

Thierry BLANCHARD, Florence DHOMME, Jean-Claude SANCEREAU,  
Betty LIMOUSIN, Alain MAINGOT, Gwenaëlle LAGADEC.

## Le mot de la majorité

### Une politique de soutien aux associations toujours active

Le Conseil Municipal du 2 février a été l'occasion de débattre et de voter les subventions aux associations chalonnaises. Nous maintenons notre politique de soutien aux associations culturelles et sportives, indispensable à la mise en œuvre d'une politique du vivre ensemble efficace.

Exercice difficile en ces temps de baisse des dotations de l'État, et de prudence budgétaire. Il convient de distribuer et de dépenser au plus juste.

L'enveloppe des subventions s'élève à 106 000€, en baisse de 10%. 45 associations, représentant 3000 adhérents, vont recevoir une subvention en 2015.

C'est au sein de la commission culture, associations et sports que ce travail a été élaboré, mené par Philippe Jammes, délégué à la culture, Gaël Garnaud, délégué aux associations et Thierry Bouffandeau, délégué aux sports.

Soutenir, c'est aussi apporter aux associations des moyens humains et matériels lors de manifestations petites ou grandes, telles que le Festival de la BD, la Fête des Vins ou le Rythm'&Bœuf. Toutes font vivre l'identité de Chalonnais.

Lors d'une réunion préalable en novembre, à laquelle ont été invitées toutes les associations, les nouvelles règles de demandes de subventions ont été expliquées, la baisse des subventions, l'arrêt de l'octroi des vins d'honneur pour les assemblées générales ont été évoqués, ainsi que l'esquisse de projets futurs comme la mutualisation des moyens immobiliers et mobiliers des associations.

Les demandes de subventions ont été étudiées minutieusement, au cas par cas. Chaque association étant différente, il convient de ne pas mettre en péril des équilibres budgétaires parfois tendus pour certaines d'entre-elles.

Nous avons rencontré les associations qui le souhaitent afin de discuter avec elles des projets à venir et de leur fonctionnement.

Plus largement, nous avons engagé une réflexion globale pour établir de nouveaux critères d'attribution tels que le nombre d'adhérents chalonnais, le montant de la cotisation, les projets d'intérêt général.

Il faut aussi initier et développer les mutualisations possibles avec les communes limitrophes. C'est là un enjeu pour notre territoire et notre avenir.

Autant de pistes qui, dans la concertation et dans un souci de transparence et d'équité sont sur le métier. Un groupe de travail va être mis en place pour définir une Charte de la vie associative, l'occasion de réunir tous les acteurs afin de définir les règles de fonctionnement entre la Ville et les associations.

Celles-ci contribuent au vivre ensemble, au développement personnel de chaque citoyen, à la solidarité, elles favorisent les relations entre les générations et les milieux sociaux. Elles participent fortement au rayonnement de notre ville, c'est pourquoi nous restons très attentifs à toutes les associations.

L'équipe de la majorité municipale

### COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Retrouvez l'intégralité des comptes rendus de Conseil sur notre site internet [www.chalonnais-sur-loire.fr](http://www.chalonnais-sur-loire.fr), rubrique « découvrir Chalonnais »

### PROCHAIN MAGAZINE EN JUIN 2015

Si vous souhaitez faire paraître des informations, les articles et photos doivent être déposés pour le 21 avril 2015, dernier délai, à l'accueil de la mairie ou par mail à [communication@chalonnais-sur-loire.fr](mailto:communication@chalonnais-sur-loire.fr).

**du TEMPS LIBRE**  
Services à la personne à domicile

Offrez-vous du confort en nous confiant vos tâches ménagères!

de réduction ou de crédit d'impôt **50%**

[www.dutempslibre.fr](http://www.dutempslibre.fr)

Une équipe professionnelle à votre service :

- Entretien de la maison
- Repassage
- Garde d'enfants (+3 ans)
- Aide aux devoirs
- Ménage de printemps

CHEQUE EMPLOI SERVICE UNIVERSEL *Accepté*

Tél. : 02 41 68 07 60 ou 06 27 64 24 70 ou 06 50 67 31 50  
6, rue Déserte - Chalonnnes sur Loire - dutempslibre@gmail.com

**PARTICULIERS - ENTREPRISES**  
**ASSURANCES - PLACEMENTS**

M M A

20 rue Carnot  
CHALONNES-SUR-LOIRE  
02 41 78 28 78

VOTRE PREMIER RÉSEAU SOCIAL D'ASSURANCES

**Agences D.LORY & E.SZYMANEK** [mma.chalonnnes@mma.fr](mailto:mma.chalonnnes@mma.fr)

N° ORIAS 13010200 - 13010198 - ACPR - 61 rue TAITBOUT 75436 PARIS CEDEX 9 - WWW.ORIAS.FR

**PORTAR SARL**

MÉTALLERIE  
Portails, rambardes...

SERRURERIE  
Dépannage

SOUDURE  
FORGE

Z.I. - 24, rue de l'Eperonnerie  
49290 CHALONNES-SUR-LOIRE  
Tél. 02 41 74 96 00 - Fax 02 41 74 94 74

**MENUISERIE**  
BOIS PVC ALU

**GAUBERT** - **BAZANTÉ**  
Jean Jacques  
06 20 44 48 02 06 20 44 47 96

**La passion de la qualité**

Charpentes - Extensions - Maisons ossature bois - Fenêtres Portails de garage  
Menuiseries Bois, Alu, P.V.C. - Aménagements combles - Escaliers  
Cuisines - Meubles - Parquets

Tél. 02 41 78 17 06

[www.gaubert-bazante.com](http://www.gaubert-bazante.com) 14, avenue de la Gare - Chalonnnes / Loire

**Électricité**  
chauffage électrique  
domotique - biotique

**Énergies renouvelables**  
aérothermie  
géothermie  
plomberie

**Solaire**  
photovoltaïque  
chauffe eau solaire

**Ets THOMAS**  
LUMIÈRE ET ÉNERGIE  
[www.thomas-electricite.com](http://www.thomas-electricite.com)

SHOW ROOM

Z.I. - 2, rue du Chêne Galant  
CHALONNES-SUR-LOIRE - Tél. 02 41 78 14 37

RGE ECO artisan

PROCHE de chez VOUS

**UNITÉ MOBILE de déshydratation des boues** AU RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Vidange de toutes fosses  
Curage, débouchage, canalisations  
Bac à graisse - Puits - Cuves fuel  
Détection canalisations  
Passage caméra  
Étanchéité, test à l'air, test à la fumée

TOUS TRAVAUX DE POMPAGE Intervention rapide avec véhicules légers 7/7 06 08 97 60 68

DEVIS GRATUITS [vidange-angevine-ouest@orange.fr](mailto:vidange-angevine-ouest@orange.fr)

ST GEORGES/LOIRE  
Lieu dit la Gare Tél. 02 41 39 57 92

[vao-vidangeangevineouest.com](http://vao-vidangeangevineouest.com)

Vous souhaitez vous faire connaître ou faire passer un message ?  
N'hésitez pas à contacter Myriam Bouchaud, notre prestataire en charge de la régie publicitaire : [myriam-pub@bouchaud.fr](mailto:myriam-pub@bouchaud.fr) • Tél. : 06 85 21 18 73

Pour toutes les réceptions familiales

**U traiteur**

Tél. : 02 41 74 19 41

**SUPER U**  
Espace Layon  
CHALONNES SUR LOIRE

Tous les jours de 8 h 45 à 19 h 30  
20 h le vendredi

[www.superu-chalonnnessurloire.com](http://www.superu-chalonnnessurloire.com)

**CHRISTINE NAUDEAU**  
AGENT GÉNÉRAL 

**AXA** *Votre* **SERVICE**  
Particuliers / Professionnels



**réinventons** notre métier

1, place de l'Hôtel de Ville  
Chalonnnes sur Loire  
**Tél. 02 41 78 02 59**  
agence.nauveau@axa.fr

N° ORIAS 07 015 901



**Fabrice Ferraille**  
Maître Artisan Diplômé de l'Ecole Supérieure de Couverture

**COUVERTURE**  
Tous styles et tous matériaux

Allée du Coteau Moreau  
49290 Chalonnnes sur Loire  
fabrice.ferraille@wanadoo.fr

Tél./Fax : 02 41 78 84 26  
Portable 06 81 47 93 57



**Krys** **Michel Thierry**  
Opticien diplômé

**Pour tous.**  
**VOTRE 2<sup>e</sup> PAIRE OFFERTE**  
(voir conditions en magasin)

Vous allez vous aimer

18, rue Nationale  
49290 CHALONNES S/LOIRE

Tél. : 02 41 78 29 22  
optique.thierry@wanadoo.fr

**PIZZA** *Tempo*

**1 PIZZA ACHETÉE\* = 1 OFFERTE**  
\*OFFRE NON CUMULABLE. HORS COMPTE PERSO. PIZZA OFFERTE DE PRIX IDENTIQUE OU INFÉRIEUR. SUR PIZZA 2 OU 4 PERSONNES

**02 41 800 900**  
13, PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE - 49290 CHALONNES  
**LIVRAISON À DOMICILE**

De 11h00 à 14h00 / de 18h00 à 22h30 / 7j/7

**MAESTRIA 49**  
MAÎTRE D'ŒUVRE

RÉNOVATION  
SUIVI DE CHANTIER  
MONUMENTS HISTORIQUES  
CONCEPTION PLANS MAISON  
PLANS D'AGRANDISSEMENT  
PERMIS DE CONSTRUIRE

14 RUE FÉLIX FAURE  
49290 CHALONNES S/LOIRE  
WWW.MAITRE-DOEUVRE49.COM

02 41 78 25 63  
MAESTRIA49@OUTLOOK.COM

**bois création** s.a.r.l.



**CHARPENTE - OSSATURE BOIS**  
**MENUISERIES BOIS, PVC, ALU-ESCALIER**

ZI - 6 rue Lucien Frémy - 49290 CHALONNES/LOIRE  
Tél. 02 41 78 21 90 - Fax 02 41 78 28 16

**Intermarché** **SUPER**  
Les Mousquetaires  
TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE



**DU JEUDI 9 AU SAMEDI 11 AVRIL 2015**  
**50% SUR LE JARDINAGE**  
EN BONS D'ACHAT

**DU JEUDI 24 AU SAMEDI 26 AVRIL 2015**  
**50% SUR LE BLANC**  
EN BONS D'ACHAT

**leDRIVE**   
www.ledriveintermarche.com  
chalonnnes s/loire  
LUNDI AU JEUDI 8H30-19H30

**Laverie**  
02 41 78 22 06  
VENDREDI ET SAMEDI 8H30 - 20H

**Ramonage**  
**Démoussage**  
**Pose de Vélux**  
**Neuf et Rénovation**

**COUVERTURE**  
**ZINGUERIE**  
**BARDAGE**

**PITON Jérôme**  
14, rue Mathilde Chollet  
49290 CHALONNES S/LOIRE  
Tél. 02 41 92 12 46  
jerome0409@live.fr



**LERAY SECURITE**

- Alarmes vol & incendie
- Vidéosurveillance
- Contrôle d'accès
- Automatismes

Installation et maintenance  
détection d'intrusion & vidéosurveillance

Marques dérivées par CNPP (cnp.com) et AFNOR Certification (marque-af.com)

**Dépannage 24h/24** **02 41 74 90 10**  
8 avenue Jean Robin - 49290 CHALONNES S/LOIRE - Fax : 02 41 78 09 77 - Site : www.leraysecurite.fr



**RS** **TÉLÉSURVEILLANCE**  
RELAYS - SÉCURITÉ  
interventions  
surveillance vidéo

Autorisation n° AUT-049-2112-11-12-20130356334

**24h/24** **02 41 44 30 30**  
277 rue Saumuroise - 49000 ANGERS - Fax : 02 41 44 30 31 - Site : www.relaissecurite.fr

